



*Novembre 2022*

# 31

**Le journal**  
des piqueurs

Karine  
Joncoux

Maire

Édito

C hères Olliéroises,  
chers Olliérois

A l'approche de Noël, nos esprits ne sont malheureusement pas toujours à la fête et nous ne pouvons que penser aux personnes fragiles qui voient l'hiver arriver avec la crainte de ne pouvoir se chauffer.

Notre gouvernement nous le dit, il faudra moins consommer ! Facile à dire ! Mais comment règle-t-on le problème des nombreuses passoires thermiques existant sur notre territoire. Sachez qu'il existe des outils et aides financières pour les ménages les plus modestes ; pour pouvoir en bénéficier, il faut se rapprocher de Billom Communauté qui dispose d'un service dédié avec un accompagnement de qualité. Il existe aussi une nouvelle plateforme départementale « Rénov'action 63 » qui accompagne tous les ménages dans leur projet de travaux de rénovation énergétique.



Ces difficultés, qui ne font que s'accroître au fil du temps, nous incite à repenser totalement notre modèle de société et de remettre l'entraide au cœur de nos préoccupations. Faire ensemble, partager, se rendre service, des valeurs qui existaient en milieu rural il n'y a pas si longtemps et qui se sont un peu étiolées au fil des années. Ce sont ces valeurs que nous voulons voir renaître à travers les projets municipaux et notamment celui de « Bouchut » qui essaie, en interrogeant les envies des habitants, d'expérimenter de nouveaux modèles de développement en milieu rural tout en s'appuyant sur des exemples extérieurs qui fonctionnent.

En 2023, l'expérimentation continuera chez Bouchut et une épicerie participative sera mise en place. En parallèle, une équipe d'architecte travaillera à la rénovation entière du bâtiment dans une logique de frugalité et de réemploi.

Je continuerai sur une note très positive, l'attractivité de notre territoire. Depuis la Covid et les difficultés qu'elle a engendré, nous avons la chance d'attirer de nouvelles personnes sur notre commune et notamment des familles qui permettent de maintenir un service public important si ce n'est indispensable, l'école. Mais il ne faut pas lâcher la garde et toujours se battre face aux logiques comptables des décideurs. Après une menace de fermeture d'une classe l'année dernière, il semble que l'année qui vient nous épargnera. Les choses bougent aussi sur la commune dans le domaine de la petite enfance, vous découvrirez à la fin de ce journal que nous avons la chance d'accueillir une nouvelle assistante maternelle.

Je terminerai cet édito en remerciant chaleureusement Nathalie et Jean-François, nos boulangers qui arrêteront leur activité le 30 novembre après 21 ans d'engagement pour faire vivre un petit commerce de centre bourg. Nous leur souhaitons bonne chance pour la suite. La municipalité a choisi un nouveau porteur de projet qui, nous l'espérons, vous donnera satisfaction.

Bonnes fêtes de fin d'année et bonne lecture !

# RESTAURATION SCOLAIRE

Depuis juillet 2020 et la perspective d'entrée en vigueur de la **loi Egalim**, les élus des trois communes du regroupement pédagogique, Brousse, Saint-Jean-des-Ollières et Sugères, se sont mis autour de la table afin de réfléchir à **proposer un service de restauration scolaire harmonisé et de qualité**. La commune de Brousse qui disposait d'un équipement neuf s'est naturellement proposée pour accueillir la cuisine centrale. Ne restait plus qu'à trouver un prestataire qui puisse proposer des repas en accord avec la loi Egalim. C'est la SAS *Bistrot de la Halle* qui a été choisie pour remplir cette mission.

## Le Bistrot de la Halle

En 2017, alors que le gérant du dernier bar de Tours-sur-Meymont s'apprête à prendre sa retraite, six femmes décident de reprendre l'affaire ensemble pour ouvrir un bar avec de la restauration les midis (cuisine maison et à partir de produits locaux et biologiques autant que possible) et des soirées concert ou spectacle en fin de semaine. Pendant plusieurs années, le bistrot a également assuré la cantine pour les élèves de Tours jusqu'à ce que dernièrement la municipalité décide de se faire approvisionner par la cantine du collège de Cunlhat. L'équipe privilégie un fonctionnement horizontal avec un volume de travail permettant de préserver d'autres occupations professionnelles, associatives, familiales et est toujours soucieuse de s'inscrire dans le tissu économique et social du territoire.

### La loi Egalim, c'est quoi ?



La loi Egalim poursuit plusieurs objectifs :

- Rémunérer justement les producteurs, pour leur permettre de vivre dignement de leur travail ;
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits alimentaires ;
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous ;
- Renforcer les engagements sur le bien-être animal ;
- Réduire l'utilisation du plastique dans le domaine alimentaire.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, elle impose à la restauration collective de servir 50 % de produits durables (BIO, AOP, AOC, LABEL ROUGE, IGP...) dont 20 % de produits biologiques et de travailler à la réduction des déchets plastiques et alimentaires.

La commission alimentation du SIVU du regroupement pédagogique se fait accompagner dans ce projet par Annabelle Segaux, diététicienne, qui a proposé un plan alimentaire respectant les recommandations du GEMRCN : (Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition) et a travaillé en collaboration avec *le Bistrot de la Halle* à l'élaboration des menus de la première période. Son accompagnement se poursuivra

tout au long de l'année et consistera à valider les menus proposés par *le Bistrot de la Halle*.

La Communauté de Communes Ambert Livradois-Forez accompagne aussi ses communes dans la mise en place de la loi Egalim en mettant à disposition Hélène Cadiou de l'association BIO 63 qui évalue l'avancement de chaque restaurant scolaire sur l'application de la loi Egalim.

### Où en est-on ?

Aujourd'hui, l'audit réalisé par BiO 63 montre que nous avons largement dépassés les objectifs de la loi Egalim, les repas étant composés à 72 % de produits durables dont 67 % en agriculture biologique. Cependant notre objectif était d'aller encore plus loin en proposant un maximum de produits locaux et de ce côté-là aussi nous obtenons entière satisfaction puisque 77 % des produits servis proviennent de moins de 20 km de Brousse, ce qui représente un réel impact sur l'économie du territoire.

### Et le prix dans tout ça ?

Les repas sont facturés 4.75 € par le Bistrot de la Halle (contre 4.60 € auparavant) et il faut ajouter à cela 0.30 € facturés par la commune de Brousse pour les fluides.

Le SIVU a fait le choix de ne pas impacter le budget des familles qui continuent à payer de 2.80 € à 4.80 €, selon leur quotient familial.



# Bâtiment BOUCHUT

## Imaginer ensemble un lieu de vie commun à Saint-jean

Débutée en février 2022, la mission d'accompagnement et de préfiguration du futur lieu de vie commun de Saint-Jean, menée avec brio par Stéphanie Cante [kintsugi.conseil](http://kintsugi.conseil), s'est achevée en novembre.



Stéphanie CANTE et Judith AYNES, facilitatrices

La municipalité a recruté en novembre un **maître-d'oeuvre pour les travaux du bâtiment, Ar.Ter**, qui travaillera aussi avec un processus de consultation des habitants. Les travaux feront l'objet de rencontres spécifiques avec les élus, le cabinet d'architecte et la population.

**Un EVS, c'est quoi ?** L'espace de vie sociale est une **structure de proximité qui touche tous les publics**, à minima, les familles, les enfants et les jeunes. Il développe prioritairement des actions collectives permettant : le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage ; la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers.

## CE QUI A ÉTÉ FAIT

### ● Ajustement du projet de lieu commun à son territoire

2 temps forts

- 24 juin : visite du bâtiment et échanges entre les habitants et la municipalité
- 12 juillet : atelier programmation, choix d'activités pour une semaine test, constitution de groupes de travail. Pour vivre le lieu "en résidence" et en tirer les leçons pour les aménagements futurs.

**Intentions : fédérer, partager, installer une dynamique de co-construction**

### ● Animation du pilotage du projet

Accompagnement et outillage du comité de pilotage composé d'élus, de techniciens du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, de Billom Communauté, et de la CAF réunit une fois par mois en moyenne pour les arbitrages, la gouvernance, la programmation, le modèle économique du projet.

**Intentions : accompagner les élus et les partenaires de la mairie dans le positionnement juste, les outiller pour son pilotage à court, moyen et long terme**



### ● Expérimentation

1 semaine test, en octobre sur place avec des propositions organisées, animées, expérimentées par les habitants. Des activités qui ont perduré au delà de la semaine test du fait de l'engagement des habitants.

## CE QU'IL RESTE A FAIRE

**Décider ensemble du mode de gouvernance** du lieu : interactions entre la municipalité, les associations, les habitants.

**Continuer** de faire vivre le lieu pendant les études et les travaux avec les outils de la participation.

**Impliquer** les habitants dans les choix et aménagements de leur lieu de vie en lien avec le cabinet d'architecte choisi.

**Travailler** avec la CAF pour l'obtention d'un agrément **Espace de vie sociale - EVS** - avec une aide financière et technique liée au fonctionnement du projet social.

# A

## dressage

Le 14 juillet a été l'occasion d'inaugurer l'adressage avec l'installation de la plaque "Place de l'Eglise" et de distribuer les numéros de maison aux habitants présents.



Depuis, les autres plaques ont été installées par les employés communaux sur l'ensemble de la commune après la pose des poteaux support par la Régie de territoire des deux rives ; il en manque encore quelques unes qui ne tarderont pas.

**Il reste encore des numéros de maison en mairie, nous invitons donc les habitants qui ne l'ont pas encore fait à venir chercher les leurs.**

Les plaques de rues et numéros ont été réalisées en lave émaillée par Les Emaux de Marie à Billom.

Coût de l'opération : 24 574,90 €  
Subventions :  
DETR (Département) : 4 426 €  
FIC (État) : 4 227 €

# C

## imetière

Les travaux de reprise du terrain commun dans le nouveau cimetière ont eu lieu en septembre.

Ils ont été réalisés par l'entreprise Ledourner d'Isserteaux. Coût des travaux : reprise fosses communes : 21 000 € ; ossuaire : 6 888 €.

La prochaine étape consistera à lancer la reprise des concessions abandonnées.

La commune s'est dotée d'un logiciel afin de faciliter la gestion du cimetière. C'est la solution LOGICIM qui a été choisie car elle dispose d'un module d'accompagnement juridique sur toutes les questions liées à la gestion d'un cimetière, ce qui sera un atout indéniable pour les procédures de reprises des concessions abandonnées. Coût : 6 120 €  
Abonnement/Maintenance : 432 €

# E

## glise

L'architecte en charge de l'étude de réhabilitation de l'église vient de rendre le dossier de consultation des entreprises qui, après validation par la DRAC, permettra de recruter les entreprises qui interviendront sur le chantier et de pouvoir enfin débiter les travaux de la tranche ferme, à savoir, **la reprise de l'ensemble des toitures et de la maçonnerie extérieure**, dont le budget s'élève à environ 400 000 euros. La commune a déjà obtenu une subvention de 78 134 € au titre de la DSIL 2022 (Dotation de soutien à l'investissement local /Etat) pour ces travaux, laquelle viendra s'ajouter aux subventions de la DRAC, du Conseil Départemental et de la Région AURA, dont les montants ne sont pas encore connus.

# E

## clairage public

La commune, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez, a participé à une **étude sur l'éclairage public** et ses impacts sur son territoire. Le cabinet d'étude Renoir/Observatoire de l'environnement nocturne est intervenu en février 2022 et a rendu [un rapport méthodologique](#).

**Suite à cela, nous souhaitons engager des démarches liées à la sobriété lumineuse** en partenariat avec le syndicat d'énergie TE 63 et l'ADHUME et **appelons les habitants·e·s intéressé·e·s à faire partie d'une COMMISSION spécifique pour décider des actions, stratégies à mettre en place sur la commune.**

**Merci de contacter la mairie d'ici la fin novembre pour une réunion début décembre.**

# P

## rogramme ÉRRÉ

*Élu·e Rural·e Relais de l'Égalité*

À travers son [programme Élu·e Rural·e relais de l'Égalité](#), l'Association des maires ruraux de France (AMRF) accompagne les élus ruraux qui s'engagent pour lutter contre les violences intrafamiliales dans leur commune. **Notre commune se mobilise en élisant un·e élu·e rurale relais de l'égalité** pour :

- Être à l'écoute des victimes de violence et de les accompagner vers des structures adaptées
- Assurer un suivi de cette procédure enclenchée à la suite des violences.  
À Saint-Jean-des-Ollières, **votre élu·e relais de l'égalité** est [Paul Courtot](#) joignable au 06 06 89 10 48 suppléé par [Valérie Le Postec](#) 06 29 87 33 96.

### Travaux école

En début d'année, les enseignantes ont souhaité bénéficier d'une salle d'art plastique. En conséquence, la municipalité a décidé, sans engager de gros frais, d'aménager un espace au-dessus de l'école maternelle. Cette salle devant être suffisamment grande, il a fallu annexer deux pièces. Les travaux ont d'abord consisté à vider les salles, une partie des objets a été vendu au bénéfice de l'école lors du vide grenier en mai. Cet été, les employés communaux ont démolit la cloison séparant les deux pièces et réalisé les travaux de finition. Enfin, des travaux d'électricité et de chauffage ont permis de livrer une salle opérationnelle pour septembre.

Coût de l'opération : Benne encombrants : 709 € TTC, électricité/chauffage : 875 € TTC

### Parking et signalétique du Pic de la Garde

Une nouvelle signalétique du site a été installée en septembre. Afin de mieux informer les visiteurs, un nouveau panneau indicateur du parking a été posé ainsi qu'une information de la direction à prendre pour accéder au site. Les employés communaux qui ont réalisé ces travaux ont également agrandi le parking afin qu'il puisse accueillir les camping-cars sans gêner les autres véhicules. Cette nouvelle signalétique avait également pour but de réglementer l'accès au Pic. Pour cela, l'indication « Voie sans issue » qui était à La Garde Sud a été déposée et remplacée par un « Sens interdit sauf riverains ». De plus, afin d'essayer de stopper la dégradation du sentier menant au Pic notamment dans sa partie pentue, un panneau « Interdit à tous véhicules à moteurs » a été placé au début de celui-ci.

Coût de la signalétique : 533 € HT

Coût location mini-pelle 1,5 jour : 176 € HT



### L'entretien des espaces verts

Dans un souci de préservation de la biodiversité, la municipalité a décidé d'inciter les agents communaux à pratiquer la tonte et le fauchage raisonné.

Le **fauchage raisonné**, ça consiste en quoi ?

C'est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Les grands principes sont :

- ✓ limiter la hauteur de coupe à 10 cm du sol pour la tonte des espaces verts ;
- ✓ limiter les interventions de printemps aux accotements pour assurer la sécurité des usagers ;
- ✓ limiter le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne au strict nécessaire afin de permettre la reproduction des espèces vivant dans ces milieux.

Cette technique permet également de réaliser des économies de carburant et de réduire l'usure du matériel.

**Le fauchage intensif entraîne l'érosion des sols, l'appauvrissement de la biodiversité locale et la disparition de nombreuses espèces. Les bords de route constituent de véritables refuges écologiques, permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir, se reproduire. En limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage, on préserve leurs habitats. Les usagers peuvent donc être surpris par la hauteur de la végétation et croire en un manque d'entretien. L'impératif de sécurité étant bien respecté, l'image d'une « route propre » ne doit pas être synonyme de végétation rasée.**

**Le fleurissement de la commune** a été repensé avec un souci de sobriété et de respect du vivant : suppression des jardinières plastiques, des plantations de plantes à fleurs annuelles, plantation de [plantes vivaces](#) herbacées et arbustives avec le label Végétal local.

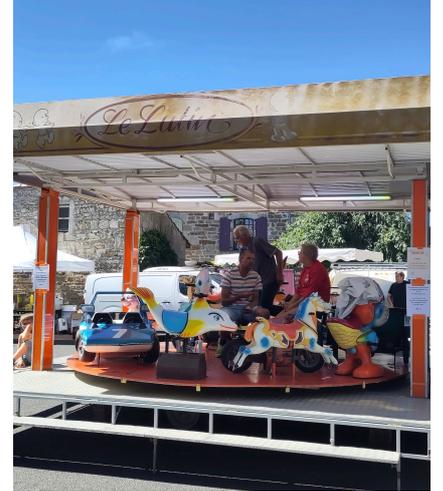


Saint-Jean  
des-Ollières

**DIMANCHE 11  
SEPTEMBRE 2022**

**FÊTE DES  
ASSOCIATIONS**

10 H - 17 H



L'association a pour **objectif de favoriser le développement moral, intellectuel et physique des enfants du RPI, de créer des liens amicaux entre les parents, les équipes scolaires et les habitants des trois villages.** Tout au long de l'année, des manifestations sont organisées (les commandes *Bijou*, le repas tripes du 11 novembre, le spectacle de Noël, la vente de sapins, le loto, le marché aux plants, sans oublier la kermesse de fin d'année).

**Les bénéfices sont intégralement reversés aux écoles** sous forme de dons afin d'aider à réaliser les projets d'activités et de déplacements envisagés par les enseignants (sorties scolaires, sorties sportives et participation au voyage scolaire des élèves de CM1 et CM2) ainsi qu'à l'achat de certains équipements (livres, cabane, vélos, calculatrices pour les CM2).

L'année qui vient de s'écouler, a été marquée par une dotation record de plus de 12 000 € investis pour nos trois écoles. Très belle conclusion aux 7 années de mandat de notre présidente Isabelle d'Hulst.



Nous tenons à la remercier chaleureusement pour son investissement, sa motivation, sa bonne humeur et bien sûr, sa capacité à animer et motiver l'équipe.

De nouveaux membres ont ainsi intégré le bureau et le conseil d'administration de l'APE, apportant de nouvelles idées et des renforts importants dans l'organisation de nos manifestations traditionnelles. Merci à eux pour cet investissement.

Lors de notre assemblée générale, les enseignantes présentes nous ont présenté leurs souhaits en termes de projets pour l'année à venir. Et l'APE aura, cette année encore, un rôle déterminant pour le financement de ces projets.

### ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES APE



Nous relançons donc les manifestations que nous vous proposons depuis plusieurs années : 4 commandes de madeleines *Bijou*, la journée des associations à Saint-Jean-des-Ollières, le repas des tripes du 11 novembre le spectacle de Noël, le loto, le marché aux plants et la fête des écoles.

La grande **nouveauté pour cette année sera l'organisation d'une bourse aux jouets et vêtements pour enfants le 4 décembre.** Nous tenons à remercier tous les parents qui ont apporté leur aide, les mairies qui participent à nos animations, nous permettent de faire nos photocopies en couleur et qui mettent à disposition leur salle des fêtes.

**Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :** <https://www.facebook.com/people/Ape-Rpi/100010512694508/>

**Nous contacter par @mail :** [aperpi63@gmail.com](mailto:aperpi63@gmail.com)

Tous ces moments sont importants pour les enfants, alors merci à tous ceux qui ont participé en s'y rendant ou en contribuant à nos manifestations.

### Calendrier Prévisionnel 2022 - 2023

\* Commandes de gâteaux *Bijou* = Septembre - Décembre - Avril - Juin.

\* Repas des tripes du 11 Novembre à la Salle Polyvalente de Saint-Jean-des-Ollières

\* Bourse aux jouets et vêtements pour enfant, le 4 décembre - Salle des Fêtes de Sugères

\* Spectacle et cadeaux offerts aux enfants du RPI, le 6 décembre à Saint-Jean-des-Ollières

\* Loto, le Samedi 25 Février - Salle des Fêtes de Sugères

\* Marché aux Plants le Dimanche 14 Mai (lieu à définir)

\* Fêtes des Écoles - le 30 Juin - Salle des Fêtes de Sugères

Ont repris depuis le **12 septembre** : Gym d'entretien cette année associée à Marche Nordique  
Tous les lundis à 19 h. R.V. salle polyvalente.

Randonnées du mercredi : (8 à 10 km environ) R.V à 14 h place de l'Eglise.

Contact ;06 33 96 04 65 (Sabine)

15 mai : Marché artisanal et Vide-greniers

Les prévisions météo étaient pessimistes..., il n'en fut rien et c'est sous un soleil radieux que les 59 exposants reçurent la visite de plus d'un millier de chineurs ou acheteurs.

25 juin : Nuit des Piqueurs



Si un violent orage en cours de route nous obligea à écourter la promenade et à terminer la soirée à l'abri l'ambiance n'en fut pas moins festive pour la grande joie des jeunes et ....des moins jeunes.



31 juillet : Soirée des arts et des écrivains

Treize écrivains régionaux étaient venus présenter leurs œuvres. Il y en avait pour tous les goûts : Poésie, thrillers, romans, romans terroir, biographies, témoignages, légendes de terroir, recettes de cuisine, littérature jeunesse, fantastique, bien-être... Tout au long de l'après-midi les auteurs ont vu défiler un peu plus de cent visiteurs et/ou acheteurs. Et, cerise sur le gâteau, trois écrivains nous firent même un petit concert impromptu de musique et chants.



Un peu plus tard notre chanteur et guitariste Julien CHARBON fit entrer les spectateurs dans la danse.

A la nuit tombée les Frères du Mystère illuminèrent la Place de la liberté par un magnifique spectacle de feu.



Ce jour-là, bravant une température caniculaire (31 ° C à l'ombre), 121 participants prirent le départ des randonnées. La majorité des partants,



contrairement aux années précédentes, choisirent le parcours le plus court (12 Km), voulant sans doute être arrivés avant le zénith.



Il est inutile de préciser que le moindre coin d'ombre était le bienvenu de même que les boissons fraîches aux ravitaillements et au repas. Il

y eut cependant 25 courageux qui attaquèrent et vainquirent les 28 Km... Bravo !

Du 31 juillet au 13 août : Exposition

Arts et Artisanat :



C'était la 41 ème. Notre exposition d'été fait maintenant partie des us et coutumes de St Jean des Ollières. Comme les autres années, nous pouvons nous réjouir de son succès. Trente-quatre exposants offrirent à près de 600 visiteurs des œuvres originales et de qualité.



Suite aux 2 annulations dues à la crise sanitaire liée à la Covid 19, le mythique **Trail des Piqueurs** va enfin revoir le jour. L'élection d'un nouveau bureau a permis de relancer l'association dont l'objectif premier est d'offrir la 12<sup>ème</sup> édition, tant attendue, qui aura lieu le **26 mars 2023**.

Le nouveau bureau est donc présidé par Marc, secondé de Marie-Christine à la trésorerie et Laurie au secrétariat.

L'association a déjà repris ses activités avec l'organisation du mini trail lors de la fête des associations le 11 septembre et qui a rassemblé une quarantaine d'enfants.

Concernant la course des « grands », afin que cet évènement majeur pour la commune se déroule dans les meilleures conditions, les bénévoles sont indispensables.

## LES MARTEAUX PIQUEURS

Si vous voulez contribuer à la réussite de cette journée, n'hésitez pas à contacter Sylvette au 06 62 69 88 49 ou Daniel au 06 52 06 74 80.



## SAPEURS-POMPIERS DE SAINT-JEAN-DES-OLLIERES

### INFORMATION - Téléassistance Départementale

En cas de chute, de malaise, d'urgence médicale, et sans décrocher votre téléphone vous pouvez dialoguer grâce à un transmetteur directement avec un Sapeur-Pompier ou un médecin et vous obtiendrez immédiatement une réponse appropriée et ce 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

La téléassistance départementale est un dispositif très facile d'utilisation : un médaillon émetteur à porter autour du cou ou du poignet qui permet un maintien à domicile aussi longtemps que possible. Vous vous sentirez en sécurité et vos proches seront tranquilisés. L'abonnement à ce dispositif est calculé en fonction des revenus et se situe pour le bénéficiaire entre 6.34€ et 36.59 € (tarif par mois pour 2022).

N'hésitez pas à prendre contact avec votre Mairie pour retirer un dossier d'abonnement.

**REPAS** - Nous tenons à remercier les municipalités ainsi que tous les villageois présents au repas organisé le 22 octobre. Votre soutien sans faille, vos encouragements et vos sourires nous vont droit au cœur !

**RECRUTEMENT** - Afin de mieux vous servir, six nouvelles recrues ont rejoint l'équipe. Un immense merci pour leur engagement et leur dévouement.

**CALENDRIERS** - Comme le veut la tradition, la distribution des calendriers débutera à la fin du mois de novembre. C'est avec un grand plaisir que nous nous verrons bientôt !

## SOCIÉTÉ DE CHASSE

La société de chasse de St-Jean-des-Ollières existe depuis l'année 1900 et accueille 54 chasseurs. Tous les types de chasse sont pratiqués (petit et gros gibier) sur le territoire de la commune, 3 jours par semaine (le jeudi, samedi et dimanche ainsi que les jours fériés) du 11 septembre 2022 au 28 février 2023 compris.

Les battues se déroulent principalement le matin pour les chevreuils et l'après-midi pour les sangliers, sous la direction d'un responsable de battue qui définit le périmètre de zone chassée, les postes de tir et veille à l'application des règles de sécurité en les rappelant à tous les participants : respect des autres usagers du territoire, implantation des panneaux « chasse en cours » sur les voies de circulation, port des tenues fluorescentes. Si vous croisez des chasseurs postés lors d'une promenade en forêt, n'hésitez pas à vous signaler auprès d'eux en allant à leur rencontre. Le dialogue est le meilleur ami de la sécurité pour tous !

## Vie associative

Le 15 octobre dernier, l'association *Panier de la Dernière Pluie* a tenu son Assemblée Générale annuelle. Ce fut l'occasion de rappeler les riches événements qui ont ponctué cette année écoulée.



Dans un premier temps, la distribution des paniers reste encore cette année la mission principale de l'association. Ainsi, c'est quasiment 1500 paniers qui ont été préparés et distribués tout au long de l'année. En effet, hormis la pause estivale, il y a eu 47 distributions. Cela représente presque 300 heures de bénévolat. En complément, on peut citer l'organisation de 4 marchés qui ont été l'occasion de partager et de rencontrer les divers producteurs fournisseurs des paniers. Concernant les adhérents, il est important de préciser qu'il y a actuellement une soixantaine d'acheteurs inscrits, autour d'un noyau dur de 25 consommateurs récurrents.

L'association organise aussi trimestriellement des visites chez nos producteurs. Pour 2022, ce fut l'occasion d'aller visiter les volailles fermières « Chez Coque » à Glaine-Montaigut, les cultures maraîchères des Jardins de la Salamandre à Saint-Jean-des-Ollières (La Cruche), ou l'exploitation caprine du GAEC des Trèfles à quatre feuilles à Brousse. La prochaine visite nous amènera à Saint-Amant-Roche-Savine, au lieu-dit Fournier, pour visiter la brasserie Fornabera (date à préciser).

N'oublions pas la fête des associations qui s'est tenue le dimanche 11 septembre, pour laquelle l'association a organisé un repas collaboratif, préparé par les habitants et bénévoles, à partir des produits de nos producteurs et qui a rencontré un vif succès avec 120 repas servis. A noter que ce repas, grandement apprécié, se voulait pédagogique. Il a démontré qu'avec des produits sains et de proximité, il était possible de réaliser un menu, de très bonne qualité, relativement économe (entrée, plat, fromage, dessert pour 7 euros !).



Le bouillonnement d'activités généré par le nouveau lieu de vie « Chez Bouchut » n'a pas épargné notre association qui a participé à de nombreux ateliers ces dernières semaines autour du covoiturage, du troc, de la mise en place d'un café-réparations, de la chorale et bien d'autres animations.



Ce lieu est une chance pour notre commune, et l'association *Panier de la Dernière Pluie* compte bien s'en saisir en élargissant son activité de distribution de paniers en une Epicerie Participative.

Pour cela, nous allons nous appuyer sur deux structures innovantes ([Bouge ton coq](#) et [Monépi](#)) en proposant une initiative citoyenne et solidaire afin de faire vivre nos territoires et promouvoir le vivre-ensemble.



Cela se traduira par la mise en place début 2023, en remplacement de la distribution des paniers, d'une épicerie faite par nous et pour tous. Bien entendu, nos producteurs auront une place privilégiée dans cette démarche. Nous ne manquerons pas de communiquer plus largement auprès des habitants de la commune sur cette initiative. Un grand merci à la municipalité qui nous met à disposition un local que nous allons aménager.





## RETOUR SUR LES DERNIÈRES MANIFESTATIONS ...

### Chansons, jardins et gastronomie ont rythmé printemps et début de l'été 2022 !

Samedi 21 mai, l'association proposait ainsi un concert autour de la chanson française. Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation et se sont réunies à la salle polyvalente pour écouter Guy VIGOUROUX de l'association « Sauf le Respect que je vous dois » célébrer avec beaucoup d'humilité des auteurs français tel que Georges BRASSENS, Jean FERRAT, Pierre PERRET, Serge REGGIANI ou encore RENAUD. Ce fut un réel plaisir de voir les spectateurs reprendre en chœur les paroles de ces chansons bien connues de tous. Les contraintes passées, liées à la pandémie, semblaient bien loin ! Le 5 juin, nous avons apporté notre petite contribution à la manifestation *Rendez-vous aux jardins* organisée par la municipalité en accueillant les visiteurs et en installant une buvette.

Enfin, le 14 juillet, en partenariat avec l'association *Panier de la Dernière Pluie* et la municipalité, nous avons célébré tous ensemble la Fête nationale. Dans une ambiance estivale et musicale, plus de 160 personnes ont pu déguster un repas préparé intégralement par nos bénévoles autour d'une excellente paella ! Il y avait longtemps que la place de l'Eglise n'avait connu une telle affluence !



### ... ET NOUVELLE PROGRAMMATION

#### La programmation 2022-2023 fait, quant à elle, la part belle aux jeux, à la nature et la musique !

Tout d'abord, chaque mois, nous vous proposons de venir avec vos jeux et/ou découvrir de nouveaux jeux pour partager un moment convivial en famille ou entre amis. La première soirée, au mois d'octobre, a réuni une quinzaine de personnes dans une ambiance très joyeuse. Nous espérons être rejoints par de nouveaux participants lors des deux prochaines soirées programmées les vendredis **2 décembre et 13 janvier à 20h30 à la salle des fêtes.**

Ensuite, L'OLLIEROISE, mais aussi des habitants passionnés par la nature, souhaitent tout au long de l'année en cours vous sensibiliser à la connaissance et à la préservation de la faune et la flore de Saint-Jean-des-Ollières à travers une démarche participative de recensement des espèces présentes sur notre territoire. C'est pourquoi nous avons fait appel à vous, petit(e), grand(e) ou senior, pour nous transmettre une photo d'une espèce végétale ou animale vivant à côté de chez vous et ainsi pouvoir, grâce à votre participation, constituer une exposition de l'ensemble des images récoltées qui sera présentée **le samedi 26 novembre à 16 h** à la salle polyvalente.

Ce sera également l'occasion de mettre en lumière quelques espèces parmi les plus emblématiques de notre territoire grâce à l'intervention de trois naturalistes olliérois : Janet Delmas, Thibaut Delsine et Serge Chaleil. Ces derniers sont intervenus auprès des élèves de l'école le 11 octobre dernier en leur faisant découvrir escargots et autres mollusques ! Nous espérons pouvoir continuer à améliorer nos connaissances en organisant deux ou trois sorties sur le terrain au printemps 2023.



Puis, le **samedi 4 mars**, place au traditionnel « Fougat » pour célébrer la fin de l'hiver : une soirée autour d'un grand feu, à écouter des histoires, à chanter, à déguster des bugnes et à boire du vin chaud pour les plus grands !

Enfin, le **samedi 6 mai**, nous accueillerons un groupe de quatre musiciens, *LES CLARTONES*, qui proposeront un spectacle musical humoristique mêlant thèmes classiques à des tubes « pop ».

Comme vous le constatez, il s'agit-là d'une programmation très éclectique qui, nous l'espérons, permettra de renforcer les liens intergénérationnels à Saint-Jean-des-Ollières ! Si vous souhaitez nous rencontrer et pourquoi pas contribuer à nos activités, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : [ollieroise@gmail.com](mailto:ollieroise@gmail.com)

Le bureau

**DEUX JOURS DE CÉLÉBRATION AVEC POUR FIL CONDUCTEUR : L'ARBRE !**

Près de 160 personnes se sont rendues au Centre d'Ailleurs les 17 et 18 septembre, pour la **labellisation de Calovarot**, le Calocèdre de Chavarot, actuellement le plus gros de son espèce en France avec ses 5,41 m de circonférence et 3<sup>ème</sup> arbre distingué dans le parc après les 2 séquoias géants.



📷 Olivier Graphie

Samedi 17 septembre, la conférence du paléontologue **François Escuillié** a été instructive avec notamment la mention du Lynx d'Issoire, Lynx issiodorensis, ancêtre de l'actuel Lynx boréal. Une soixantaine de spectateurs s'est pressée ensuite à la projection du magnifique film *Lynx* avec Ciné Parc. Echanges passionnants ensuite, lors du Ciné discussion, avec **Yoann Thionnet**, photographe animalier du Jura, qui a eu la chance de croiser l'animal emblématique. Le lendemain, **Thomas Brail**, président du **Groupe National de Surveillance des Arbres (GNSA)** qui se perche dedans pour ne pas qu'on les coupe, débarque à 10 h, parti de son Mazamet à 5 h du matin. Et quelle rencontre ! Bouleversant d'émotions et d'engagement, il prend le temps d'échanger avec des groupes locaux de défense des arbres. Disponible, sensible, lucide et déterminé, l'élagueur-paysagiste se révèle dans un documentaire que France 3 lui a consacré. Impossible de rester indifférent face à un tel engagement, l'émotion passe dans le public... Et une réussite car pour la première fois, un GNSA va naître prochainement dans le Puy-de-Dôme.

C'était aussi le rendez-vous du don de bébés arbres nés dans le parc, les adoptants sont nombreux. Et il y a notamment ce petit chaperon rouge du haut de ses 7 ans qui a passé sa journée à serrer tout contre lui un pot où était planté un petit Chêne qu'il a lui-même choisi ! Près de 40 personnes ont suivi la visite commentée du parc à 3 voix avec **Eric Desmazeau**, Anne Cogny et Janet du Centre d'Ailleurs dans le cadre des Journées du Patrimoine... Après un repas partagé, échanges avec **David Happe** qui rappelle la menace qui pèse sur nos arbres et la nécessité de les protéger que ce soit dans leur milieu naturel, en ville et dans nos parcs. Et toute la journée, les visiteurs ont pu admirer les expositions photos de Yoann Thionnet et Philippe Grand. Morgane et Cyril de la librairie « Il était une fois » de Billom ont conseillé petits et grands sur le thème des arbres et invité à se procurer les livres des auteur.e.s présent.e.s.

Le groupe « Avec ou sans Michel » a offert sa bonne humeur et conclut son concert par la chanson « Droit comme un arbre » de

Tryo reprise ensuite sous le Calocèdre lui-même. Le week-end festif s'est conclu par la cérémonie de la labellisation en présence de Louis Dubreuil, correspondant local de l'association A.R.B.R.E.S., Jocelyne Glace, Conseillère départementale de Billom, David Happe, expert arboricole, découvreur et parrain du Calocèdre, les habitants et amis des arbres et tous les intervenants du week-end. Stéphane Rodier, Président du Parc naturel régional Livradois-Forez, et Karine Joncoux, maire de Saint-Jean-des-Ollières, ont été excusés pour impératifs.

En fin de journée, Ludovic Feudé et Rita Cerveny ont pris la parole pour expliquer qu'un collectif d'habitants était en cours de formation pour racheter des forêts du Livradois-Forez afin de mieux les protéger contre les coupes rases. Pour plus de renseignements, contacter Ludovic Feudé de Malpic au 06.38.45.55.32.

**Information** : Dans le cadre du Budget Eco Citoyen, la commission citoyenne a validé le projet porté par Aimaillieurs, l'association qui préserve la biodiversité du parc du Centre d'Ailleurs et organise les rendez-vous avec le public autour de la Nature. Le projet d'Aimaillieurs : creuser une mare pour la faune et la flore, poser des nids de martinets (espèce menacée) pour renforcer notamment la population présente sur place avec 5 couples qui reviennent chaque année. Un autre objectif est de planter des fruitiers dans le cadre d'un verger conservatoire des espèces anciennes en collaboration avec le CEN Auvergne. Une installation de panneaux est prévue pour guider les visiteurs dans le parc vers les 3 arbres remarquables notamment. Enfin, un recensement des espèces animales et végétales est également au programme. Des animations pour accueillir le public, petits et grands, sur le site seront organisées comme la Journée mondiale des martinets le 7 juin pour accompagner le projet d'Aimaillieurs.

**A RETENIR**  
**FÊTE DE LA NATURE**  
 Centre d'Ailleurs  
**27 - 28 mai 2023**

Outre nos ateliers habituels autour de la nature, nous aborderons les enjeux alimentaires liés à notre environnement au vu notamment de la crise que nous traversons actuellement. Nos invités : Stéphane Linou, Céline Basset ...

**CONTACT**  
 contact@lecentredailleurs.com  
 ou [www.lecentredailleurs.com](http://www.lecentredailleurs.com)  
 (page Aimaillieurs) ou  
 06.77.91.11.50.



Le MALELA (Mouvement pour l'Absorption de L'Europe par L'Auvergne) produit et organise les spectacles et animations nature (jeune public ou tout public) de JANET et les spectacles d'humour de CHRAZ. Dans des grandes ou des petites salles, en appartement, pour des soirées publiques ou privées, au Centre d'Ailleurs ou ailleurs, vu que c'est pareil, etc... Pour le plein air, il faudra peut-être attendre le printemps prochain. Quoi que... allez savoir !



N'hésitez pas à nous contacter, on répond à toutes les questions, même à celles dont on n'a pas la réponse ! Nous pourrions aussi bénéficier d'une petite prise en charge via les certificats d'économie d'énergie.

## SIAEP du Bas Livradois

**Chargé de distribuer l'eau potable**, le SIAEP du Bas Livradois gère le réseau d'eau potable, les factures et les compteurs. Il est possible de se mettre en contact pour mettre en marche l'eau lors d'un emménagement ou au contraire pour fermer son compteur. En cas d'achat ou de vente d'un terrain ou d'un bien immobilier alimenté en eau potable, merci de prévenir le SIAEP du Bas Livradois, fournisseur de la commune.

- Soit par téléphone au 04.73.72.20.72
- Soit par mail : syndicatbaslivradois@orange.fr

Syndicat Intercommunal  
d'Alimentation en Eau Potable  
du Bas-Livradois  
63590 AUZELLES



## HAPI : Habitat accompagné partagé et inséré

La commune de Saint-Jean-des-Ollières et l'association lyonnaise ITINOVA, qui gère 70 établissements comme l'EHPAD Villa Saint-Jean, portent **un projet de création d'un habitat accompagné partagé inséré dans le bourg de Saint-Jean-des-Ollières.**

Un Habitat accompagné partagé et inséré (HAPI) consiste à organiser, dans des logements ordinaires regroupés, à la fois sécurisés et ouverts sur l'extérieur, **une solidarité de type familial.** Les locataires vivent chez eux sans être seuls. Ils prennent part aux décisions concernant la gestion et l'animation de leurs espaces communs (une salle multi-activités, un jardin, etc...). Afin que ce projet de logements réponde au mieux aux besoins de la population locale, une étude a été menée à la demande du Conseil Départemental, qui soutient notre projet, sur le territoire de Saint-Jean-des-Ollières et dans 12 communes voisines auprès des habitants de plus de 60 ans. Il en ressort qu'un tiers des personnes ayant répondu à l'enquête sont potentiellement intéressées par une telle proposition.

## Solaire Dôme

Billom Communauté en collaboration avec l'Adhume a lancé le projet Solaire Dôme sur le territoire. Ce projet consiste à **analyser toutes les toitures des bâtiments publics** du territoire afin de déterminer leur potentiel solaire en vue de l'installation d'une centrale de 9 KWC. Le potentiel solaire est évalué en fonction de l'orientation et de la pente de la toiture mais aussi de sa structure et de la facilité de raccordement de la future installation. Tous ces paramètres combinés à l'avis des Architectes des Bâtiments de France dans les sites classés permettent de déterminer si une installation est possible et, si c'est le cas, quelle sera son temps de retour sur investissement. L'étude réalisée sur les bâtiments de notre commune a mis en évidence un potentiel solaire fort sur la toiture des ateliers communaux avec un temps de retour sur investissement à 19.7 ans en prenant en compte les frais annuels que l'installation pourrait engendrer. Ce temps de retour pourrait être ramené à 13,7 ans si la commune bénéficie d'une subvention du Conseil Départemental de 5 000 €. La demande sera faite par la commune d'ici la fin de l'année.

Bilan économique						
Dépenses			Recettes		Bilan	
<b>Investissement initial</b>					Reste à charge	
Estimation coût installation solaire	17 100 €		Subvention CD 63	- €		
Estimation coût raccordement Enedis <sup>(2)</sup>	1 300 €		Subvention EPCI	- €		
Estimation forfait contrôle	800 €		Subvention PNR	- €		
<b>Total investissement (€ TTC)</b>	<b>19 200 €</b>			- €	<b>19 200 €</b>	
<b>Fonctionnement annuel</b>					Bénéfice	
Participation au TURPE	40 €		Vente électricité	1 405 €		
Coût de la maintenance annuelle	300 €					
Provision renouvellement onduleur	Garantie 20 ans					
Surcoût d'assurance pour le bâtiment	90 €					
Imposition sur la recette	- €					
<b>Total fonctionnement (€ TTC)</b>	<b>430 €</b>			<b>1 405 €</b>	<b>975 €</b>	

# Bi bliothèque

## Quoi de Neuf à la Bibliothèque de Saint-Jean ?

- ✓ L'équipe des bénévoles s'est enrichie d'une nouvelle bénévole : Mélanie Keita. Bienvenue à Mélanie.
- ✓ Deux prix en cours à la bibliothèque : **Croc'en livres** 2022 proposée par le réseau de lecture publique de Billom Communauté et **Mots et Nature** proposé par l'association [Passeurs de Mots](#).
- ✓ Nous avons le plaisir d'annoncer la création d'**une lettre d'information : Quoi de neuf à la bib de Saint-Jean ?** Elle a pour objectif de communiquer plus étroitement avec les lectrices et lecteurs en leur présentant nos dernières acquisitions et les événements de l'actualité littéraire locale. Cette lettre sera adressée à tous les usagers ayant donné leur consentement pour recevoir des courriels de la bibliothèque lors de leur adhésion.

ET TOUT AU LONG DE L'ANNEE :

- ✓ deux **bénévoles de l'équipe de la bibliothèque lisent aux écoliers** de maternelle et de primaire, une semaine sur deux. Les élèves prennent ainsi de bonnes habitudes : entrer dans une bibliothèque, choisir et emprunter des livres.
- ✓ **P'inscription à la bibliothèque est gratuite.** Elle vous donne accès à la [Médiathèque Numérique du Puy-de-dôme](#). Vous pouvez, entre autre, télécharger ou visionner 8 films par mois, toujours gratuitement.

Au plaisir de vous voir et vous revoir dans votre bibliothèque. **Vendredi 16h-19h**  
**Samedi 10h-12h.** L'équipe de la BIB de Saint- Jean

## A ccueil jeunes enfants

Nous avons la chance d'accueillir une **nouvelle assistante maternelle** sur la commune. Il s'agit de Céline Alotto, habitante des Paroisses à qui il reste une place pour accueillir un enfant dès maintenant.

Nous vous rappelons que l'interlocuteur privilégié pour votre recherche de garde d'enfant est le Relais Petite Enfance de Billom Communauté que vous pouvez joindre au 04 73 73 43 28 ou par mail : [rpe@billomcommunaute.fr](mailto:rpe@billomcommunaute.fr)



ET toujours, à disposition des habitants :

Le composteur collectif, les jardins familiaux de la Béjadière.

Renseignements en mairie

# ÉTAT CIVIL

## Avril - Octobre 2022

### Naissances

Le 04/05/2022, Anna Caroline MOREAU, à Beaumont

Le 08/05/2022, Faustine Cécile Martine Amélie FRISCHHERZ LAROYE, à Clermont-Ferrand

Le 30/05/2022, Timothée Joël Frédéric CHAMPÊME, à Thiers

Le 26/06/2022, Margaux Louise CHARBON, à Clermont-Ferrand

### Décès

- Le 14/06/2022, MARVY Raymonde, veuve HOCQUART, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières
- Le 22/06/2022, ROBIN Robert Antoine Gabriel, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières
- Le 26/06/2022, GARDETTE Thierry Didier, Le Mas du Bost, Saint-Jean-des-Ollières
- Le 21/08/2022, GIRON Roger Jean Antoine, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières
- Le 30/08/2022, VAILLAUD Jean-Jacques Dominique, Le Couderchet, Saint-Jean-des-Ollières
- Le 13/09/2022, RODILHAT Christiane, à Clermont-Ferrand (domiciliée Le Theil à Saint-Jean-des-Ollières)
- Le 25/09/2022, SAUVADET Annie Raymonde, veuve VISSERIAS, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières
- Le 20/10/2022, JACOB Simone Paulette, veuve MICHEL, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières
- Le 21/10/2022, DERRIEN Arlette Alice Jeannine, veuve DI PELLEGRINI, à la maison de retraite de Saint-Jean-des-Ollières

# N

### ouveaux arrivants

Si vous emménagez sur la commune, n'hésitez pas à venir vous présenter à la mairie. L'équipe municipale a à cœur d'accueillir les nouveaux arrivants. Un kit d'accueil vous sera offert avec des informations concernant le territoire, un guide de randonnée, des renseignements touristiques, les brochures éditées par Billom Communauté et le Parc Naturel Régional Livradois - Forez et une affiche du village.

**Bienvenue à Saint-Jean !**

## INFOS PRATIQUES

### SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET BUREAU DE POSTE

lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h - 12h  
mercredi 9h - 12h / semaines paires  
samedi 9h - 12h / semaines impaires  
sur rendez-vous les après-midis

PERMANENCES DES ÉLUS  
sur rendez-vous

**CONTACT 04 73 70 90 17**

secretariat@stjeandesollieres.fr  
www.saintjeandesollieres.fr

EN CAS D'URGENCE  
04 73 70 68 75  
07 66 32 62 20

COMPTES-RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX :  
Consultables sur le site de la commune / onglet Infos mairie

DÉLIBÉRATIONS : consultables sur demande au  
secrétariat de mairie.

**Le site internet de la  
commune  
saintjeandesollieres.fr**

**L'application Intramuros**

**Pour vous tenir  
informés des  
actualités**

**Les panneaux d'affichage  
sur la commune**

### LE JOURNAL DES PIQUEURS : Bulletin municipal de la commune de Saint-Jean-des-Ollières

Directrice de la publication : Karine Joncoux - Conception et réalisation : Valérie Le Postec

Rédaction des textes : les associations, l'équipe municipale.

Photos : droits réservés. Dépôt légal : 4<sup>ème</sup> trimestre 2022. Tirage : 350 exemplaires. Imprimé par nos soins.